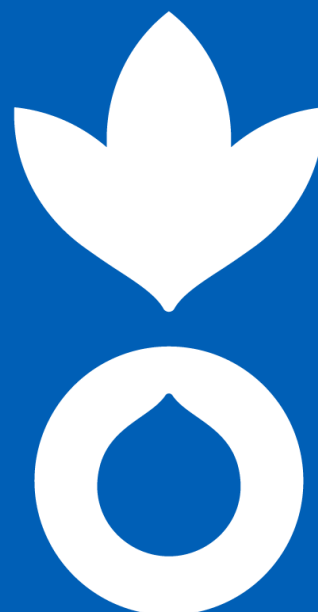


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO EN



FAITS SAILLANTS

- Fin de période des récoltes
- Disponibilité moyenne à suffisante des ressources en pâturage et en eau
- Concentration moyenne du bétail et localement forte
- Etat d'embonpoint des animaux passable à bon
- Baisse des prix des petits ruminants
- Baisse des prix des céréales
- Hausse des prix de l'aliment pour bétail
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Contexte sécuritaire préoccupant entraînant des déplacements forcés d'éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 71 sites sentinelles répartis sur 20 provinces des 9 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.



SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 9 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, de 5 agents au niveau de Plateau-Central, 17 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 19 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

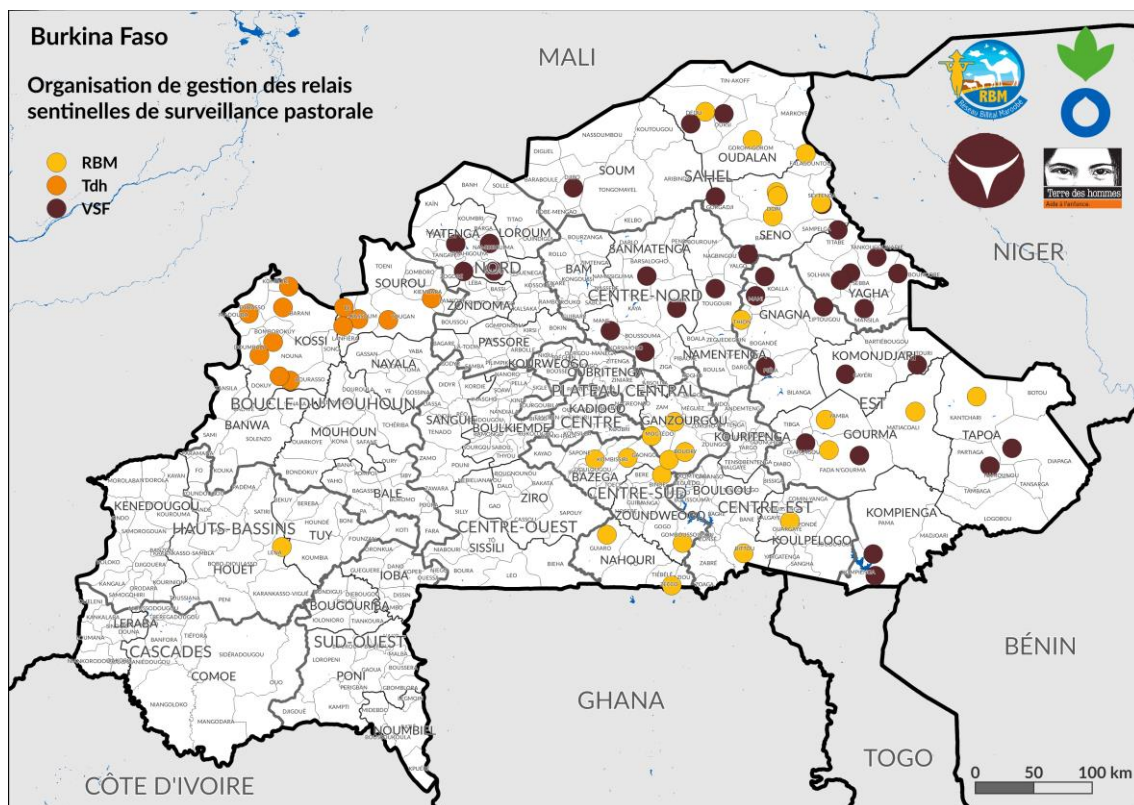


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période d'octobre à novembre 2023, la concentration en bétail observée au niveau des régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites, une concentration moyenne à forte du bétail. Cette observation est perceptible dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre sud. Au niveau des régions du Sahel et de l'Est, l'analyse de la concentration montre l'existence de sites avec une faible concentration de bétail. C'est le cas dans les communes de Deou, Seytenga, Dori, Yamba. Cependant, on observe une forte concentration du cheptel dans les communes de Kassoum, Kiembara, Bomborokuy, Dori, Bindé, Gomboussougou dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre sud. On observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Seytenga, Une partie de la commune de Dori, Deou, Yamba où la concentration est faible.

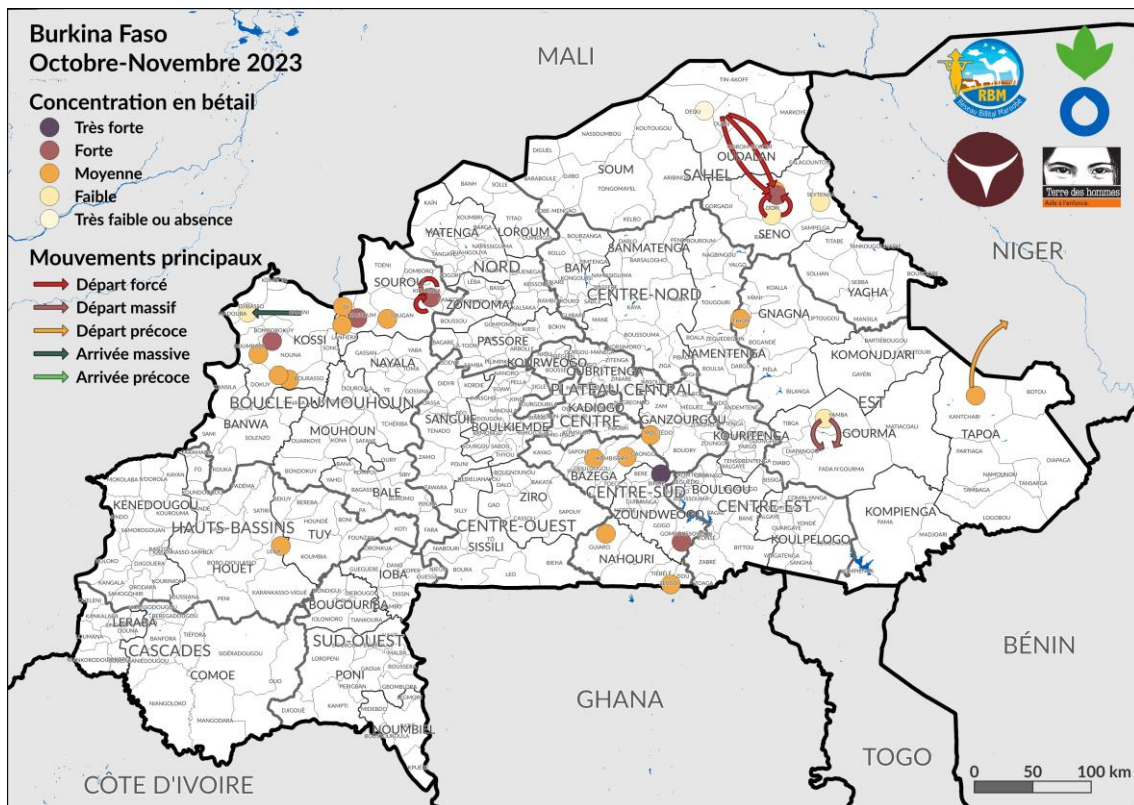


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

Peu de mouvements d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des départs forcés, massifs et précoces ainsi que des arrivées massives ont été enregistrés dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est. On note des arrivées massives dans la commune de Djibasso provenant de la commune de Barani. Les départs forcés sont observés depuis les communes de Oursi vers la commune de Dori et également à l'intérieur de la commune, de Zogoré et Tougan vers la commune de Kiembara. Dans la commune de Yamba, on observe un départ massif vers la commune de Fada N'Gourma. Contrairement aux autres sens des mouvements observés, dans la commune de Kantchari, on observe un départ précoce vers le Niger.



La situation sécuritaire reste toujours préoccupante dans la majorité des sites d'observation. La mobilité reste très réduite à cause du blocus imposés par les Groupes Armés Non Étatiques (GANÉ) dans certaines régions. Cependant, on observe de nouvelles zones de concentration notamment dans le Centre Sud, les Hauts Bassins et les Cascades.

ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période d'octobre à novembre 2023.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation est bonne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2023. Les meilleures couvertures sont dans la partie sud du pays en rapport avec le niveau d'eau enregistré au cours de cette période. Les régions du Sahel, le nord de la région de l'Est, la province de la Kossi enregistrent une partie de son espace avec des taux de couverture inférieurs à 50%.

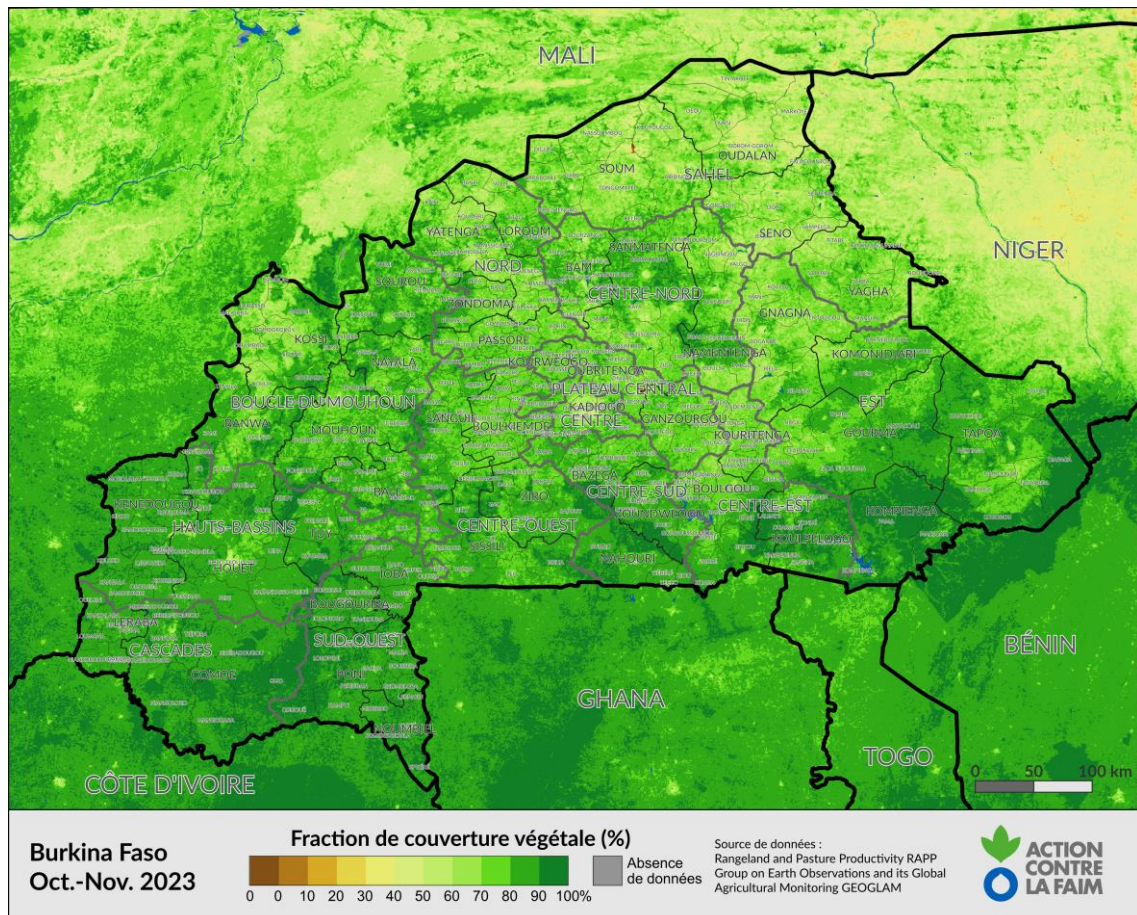


Figure 3 - Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

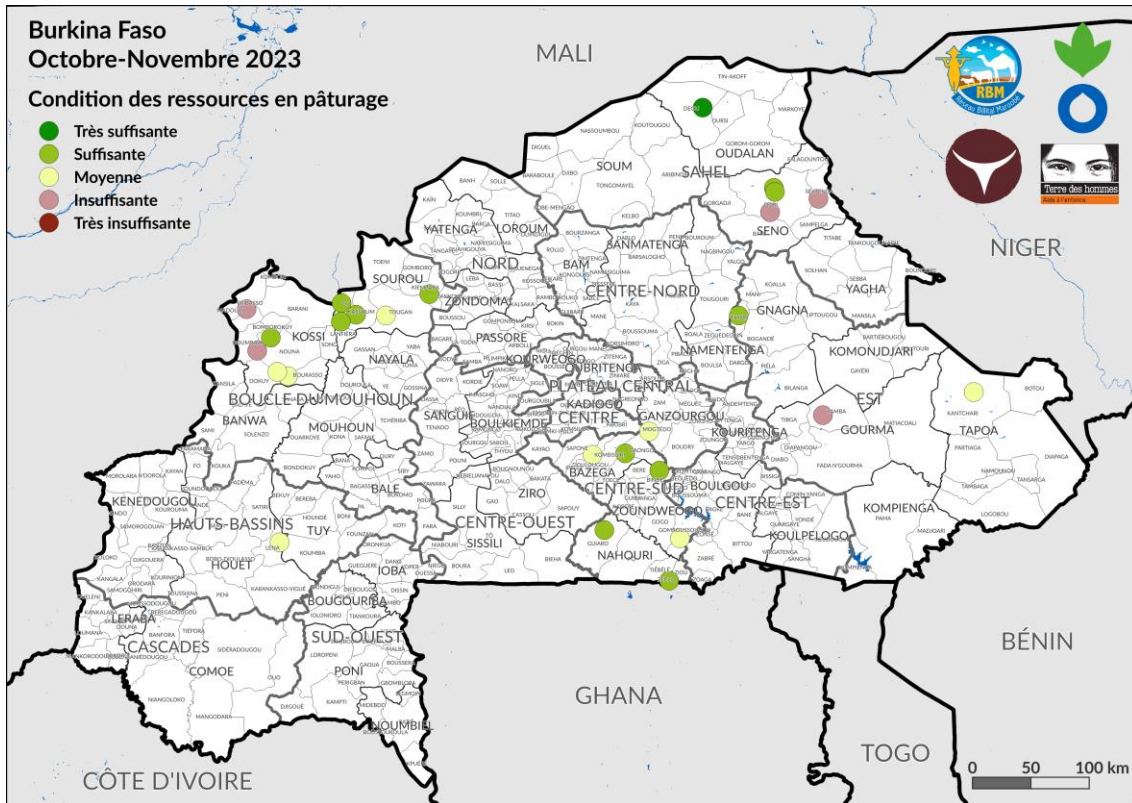


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

Au cours de la période d'octobre à novembre 2023, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité de pâturages suffisante dans la majorité des sites de surveillance pastorale au niveau des différentes régions. Néanmoins, on observe sur certains sites une disponibilité moyenne voire insuffisante. Cette situation est observée dans les communes de Tougan, Djibasso, Dombala dans la Boucle du Mouhoun, dans les communes de Kombissiri et Gomboussougou dans le Centre sud, Mogtédou dans le Plateau central, Yamba et Kantchari à l'Est, Dori et Seytenga au Sahel. Cette situation s'explique par la restriction de la mobilité du bétail liée à l'insécurité entraînant ainsi une surcharge pastorale autour des ressources disponibles sur place. Contrairement à la situation dans la région Sahel, on assiste dans la région du Plateau Central à une forte concentration d'animaux dans la zone pastorale de Gadghin déjà soumise à une forte dégradation liée au développement d'autres activités telles que le prélèvement d'agrégat, l'orpaillage et les cultures de rente.

On observe également sur certains sites une disponibilité du fourrage insuffisante malgré une bonne saison pluvieuse sur la quasi-totalité du pays. En comparant les données relatives aux différentes régions, on s'aperçoit que le Centre-Sud est la zone la mieux pourvue avec plusieurs sites où la disponibilité en pâturages est rapportée de moyenne à suffisante.

Comparativement à la période d'analyse précédente (août – septembre 2023), la disponibilité actuelle du fourrage est en diminution. Cette comparaison révèle que plusieurs sites sont passés d'une disponibilité suffisante voire très suffisante à moyenne voire insuffisante. Cette situation s'explique par la fin de la saison pluvieuse courant cette période d'analyse. Cependant, compte tenu de la situation sécuritaire que traverse le pays, certains éleveurs effectuent des déplacements forcés pour se mettre à l'abri des GANE entraînant une forte concentration de bétail au niveau des sites d'accueil et

impactant la disponibilité fourragère. Cette dernière devient dès lors insuffisante sur certains sites en raison de la surcharge pastorale.

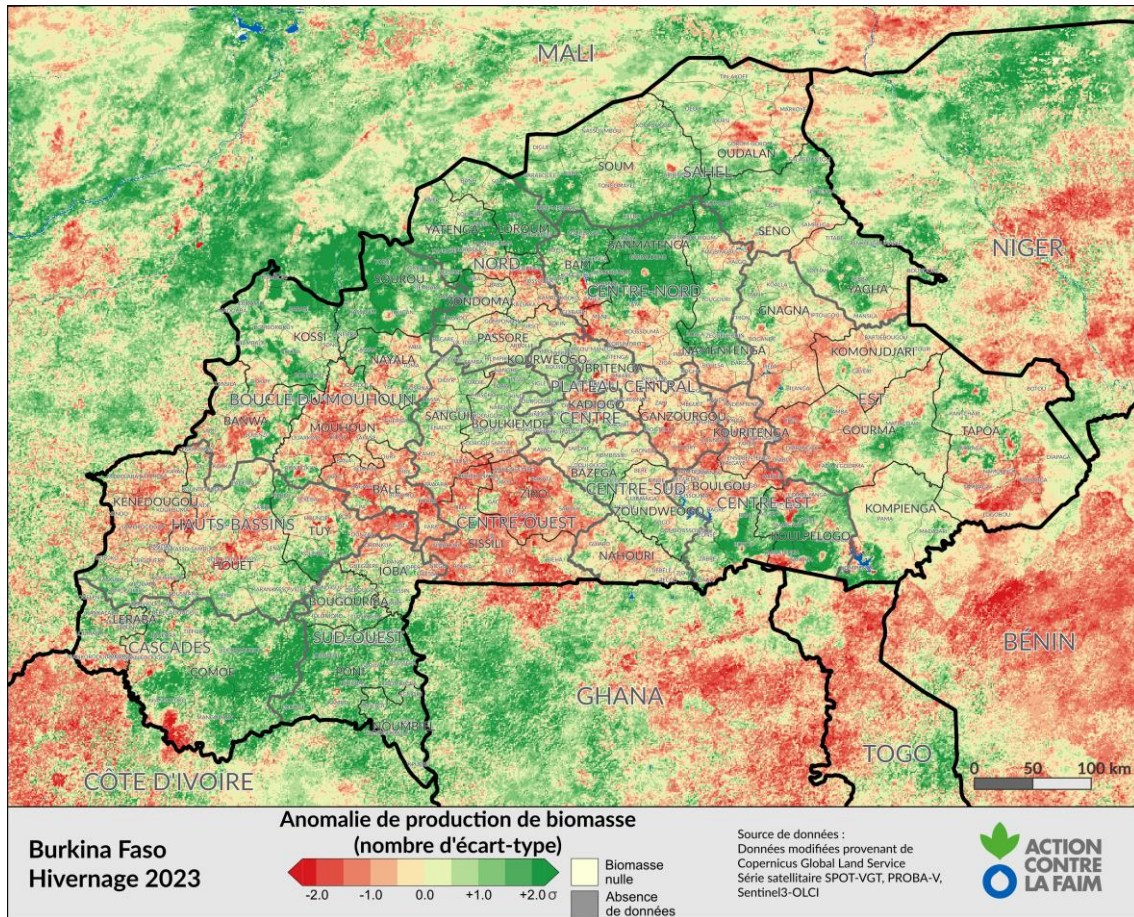


Figure 5 - Anomalie de production de biomasse mesurée sur le Burkina Faso durant l'hivernage 2023

La Figure 5 présente les anomalies de production de biomasse pour l'hivernage 2023, en comparaison par rapport à la moyenne depuis 1999. On observe que la partie nord du pays malgré ses faibles taux de couverture présente des anomalies positives les plus importantes. En effet, une bonne partie des régions du Sahel, du Nord et du Centre nord affichent une anomalie positive (+1 σ à +2 σ). Cependant, une grande partie sud est marquée par des zones à anomalies négatives. En plus de la répartition inégale des pluies, cette situation contrastée peut s'expliquer par la situation sécuritaire avec les zones de fortes concentrations inhabituelles d'un côté et de l'autre par des zones qui étaient occupées et exploitées par le cheptel et les défrichements agricoles et qui ne le sont plus. Toutefois, le contexte écologique sahélien de manière générale est marqué par le changement climatique manifesté par la dégradation des écosystèmes.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

L'analyse des données relatives à la disponibilité en eau durant cette période d'octobre à novembre 2023 a montré une disponibilité suffisante (50% des sites) à moyenne (31% des sites) en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Les communes de Tougan, Di, Kassoum, Doumbala et Bomborokuy (Boucle du Mouhoun), Dori, Deou (Sahel), Lena (Hauts Bassins), Gaongo, Beré, Guiaro, Zecco, Gomboussougou (Centre Sud) ont affiché une disponibilité suffisante à très suffisante en eau. Quant aux



communes de Bourasso, Dokuy, Kiembara (Boucle du Mouhoun) et Mogtêdo (Plateau Central), Kombissiri (Centre Sud) et Kantchari (Est) elles ont plutôt affiché une disponibilité moyenne en eau. Malgré une bonne saison pluvieuse, on observe sur trois sites (Djibasso, Dori et Yamba) une insuffisance en eau. Cela s'explique dans ces communes par la restriction de la mobilité à l'intérieur de ces communes où les points d'eau ne sont plus accessibles à cause de l'insécurité. Ce qui entraîne une surcharge pastorale autour des points d'eau disponibles.

Les mouvements et concentrations moyennes à fortes d'animaux au niveau de ces communes expliquent ce niveau de disponibilité en eau enregistré. Bien que la campagne hivernale ait été relativement bonne dans la quasi-totalité du pays, avec des enregistrements de pluies conséquentes entraînant un bon niveau de remplissage des points d'eau, il faut dire que la concentration des animaux sur les sites plus ou moins sécurisés impacte considérablement la disponibilité en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (août- septembre 2023), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une nette diminution sur l'ensemble sites d'observation. On note une disponibilité suffisante sur plusieurs sites notamment dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et du Centre Sud. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation quasiment similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau était suffisante à moyenne.

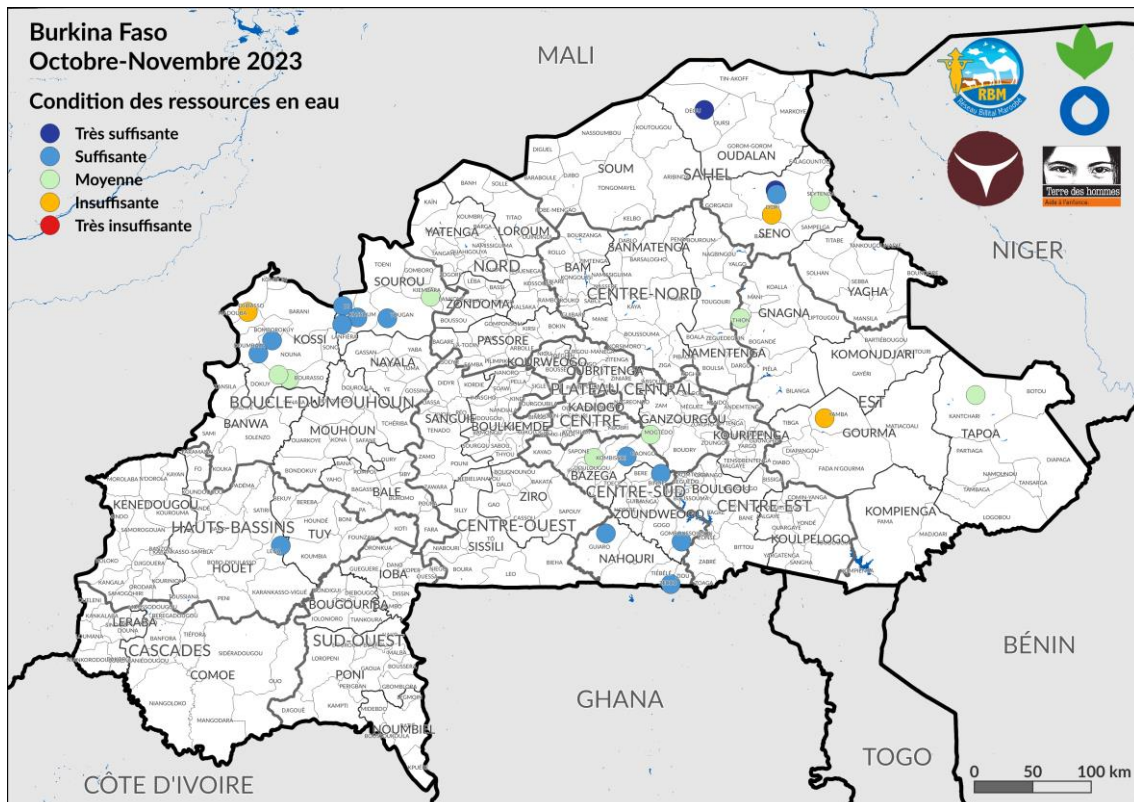


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période d'octobre à novembre 2023 sont majoritairement les marres et les puits (respectivement 42% et 27% des sites) (Figure 7), ensuite les rivières et barrages, et les forages (19% et 8% des sites).



Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité suffisante en eau. Mais, sur quelques sites on observe une disponibilité moyenne à insuffisante. Durant cette période d'observation, les forages ne sont pas utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une dégradation dans les mois à venir.

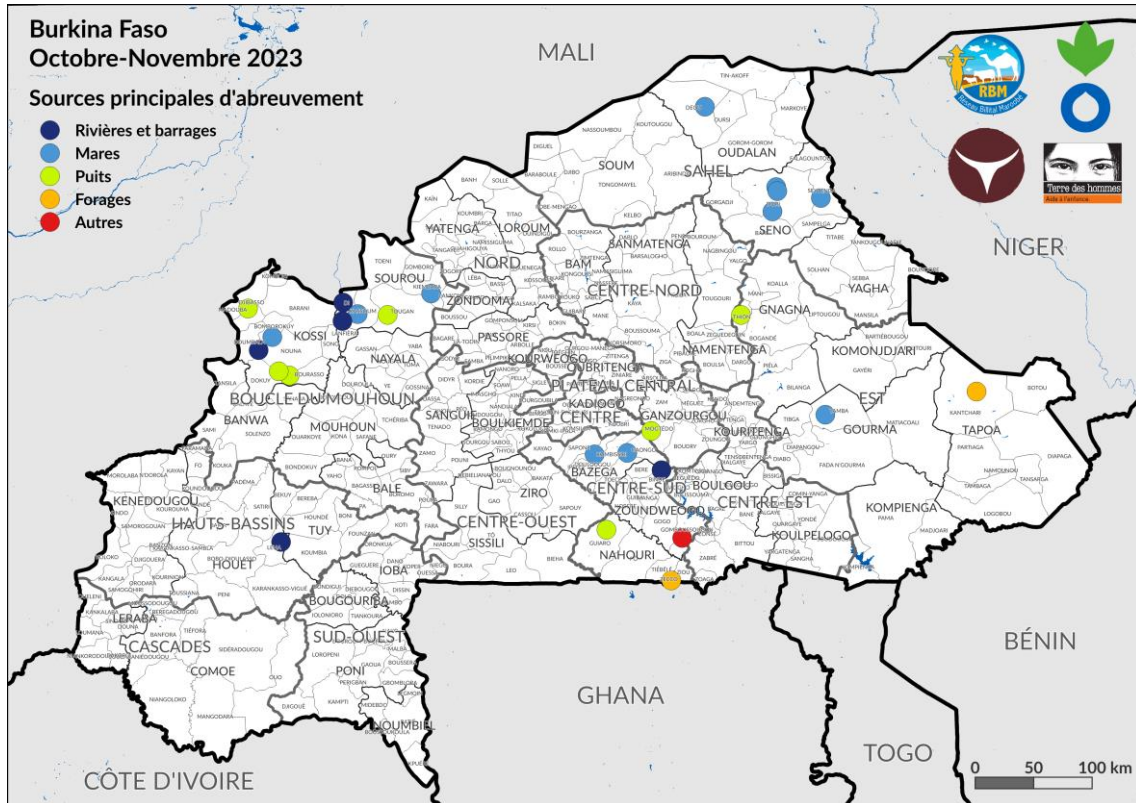


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période d'octobre à novembre 2023, on a enregistré quatre feux de brousse dont deux feux de grandes tailles au Sahel et deux feux de petites tailles dans la Boucle du Mouhoun. Ces feux de brousse sont localisés dans les communes de Deou et Dori dans le Sahel, Di et Kiembara dans la Boucle du Mouhoun. Sur l'ensemble des sites d'observation, aucun feu de brousse n'a été signalé au cours de cette période.

Comparativement à la période précédente ([août - septembre 2023](#)), au niveau des différents sites d'observation, on observe une augmentation du nombre de feux de brousse. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée à la suite de cet incendie.

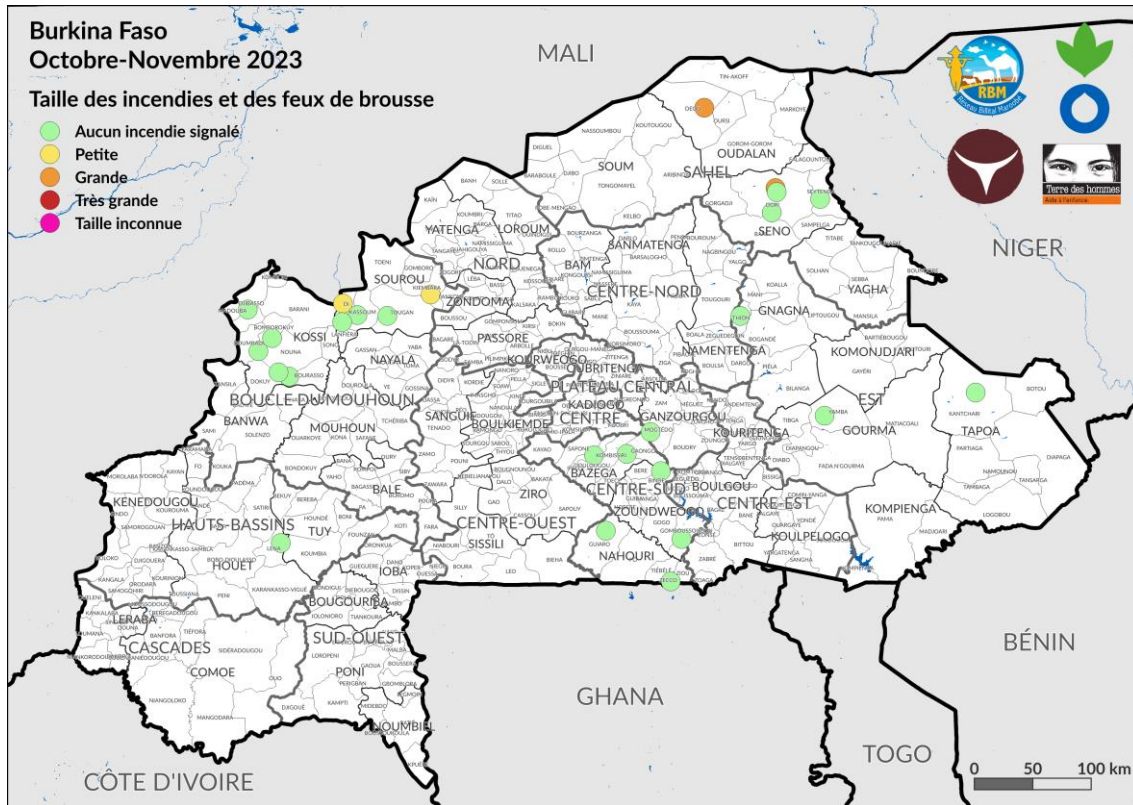


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Courant la période d'octobre à novembre 2023, des cas de vol de bétail ont été enregistrés (Figure 9). Ils ont été rapportés au niveau de 7 sites suivis correspondant à 27% de la totalité des lieux suivis, au niveau des communes de Deou, Dori dans la région du Sahel, Thion, Yamba et Kantchari dans la région de l'Est, et Zecco dans la région du Centre Sud. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions du Sahel et de l'Est. Il est à noter que ces vols de bétail sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

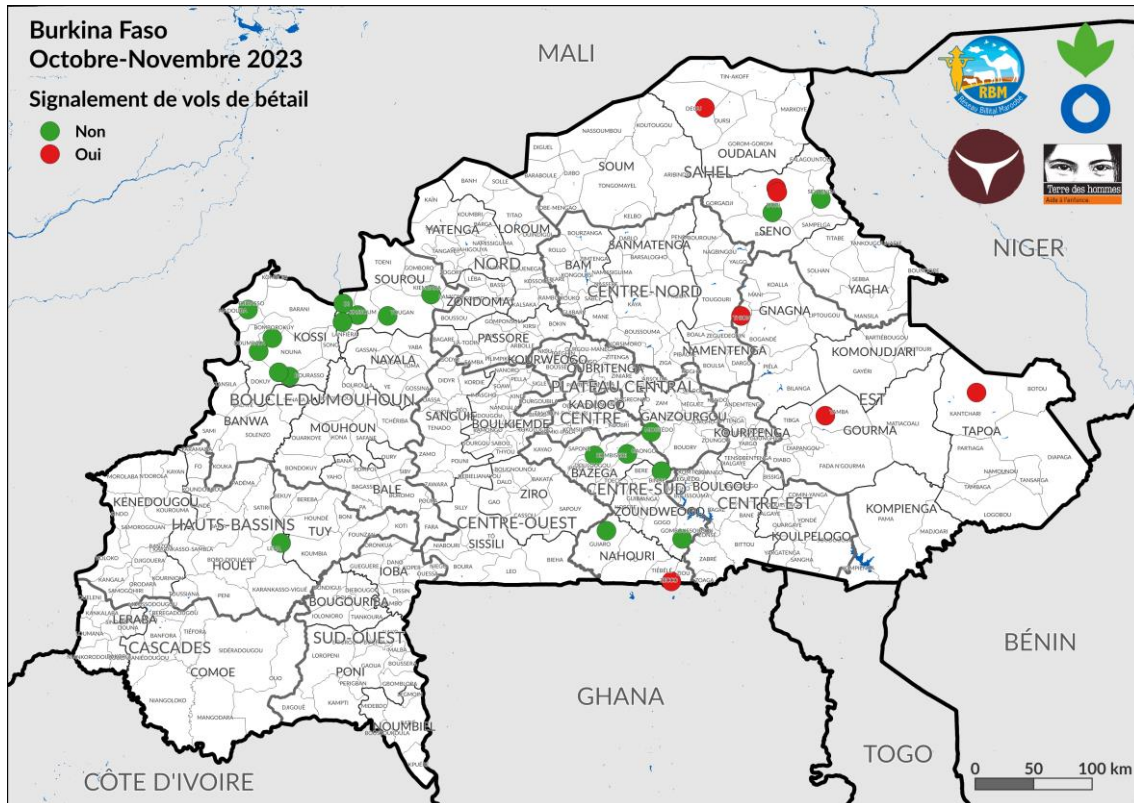


Figure 9 – Vols de bétail signalés sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

Durant cette période d’octobre à novembre 2023, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau des zones suivies. Sur la figure 11 on peut apercevoir que 42% des sites ont déclaré avoir enregistré des incidents sécuritaires. La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d’observation, il a été rapporté dans des localités des régions de la Boucle du Mouhoun, de l’Est et du Sahel, des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population par peur de représailles, le blocus sur certaines localités et occasionnant surtout des pertes de bétails. Plusieurs agropasteurs ont vu leur bétail emporté par les GANE.

Durant la même période, plusieurs conflits entre les usagers des ressources naturelles ont été signalés. Sur la figure 10 on peut apercevoir que 27% des sites ont enregistré des conflits. Ils sont principalement d’ordre agropastorale, enregistrés dans les communes de Deou, Dori, Thion, Yamba, Kantchari et Zecco. Ces conflits sont liés aux a l’exploitation des ressources naturelles (points d’eau, espaces de pâture), à l’occupation des zones de replis des éleveurs, etc. Aucun impact majeur n’a été signalé sur la communauté pastorale suite à ces conflits entre éleveurs et agriculteurs.

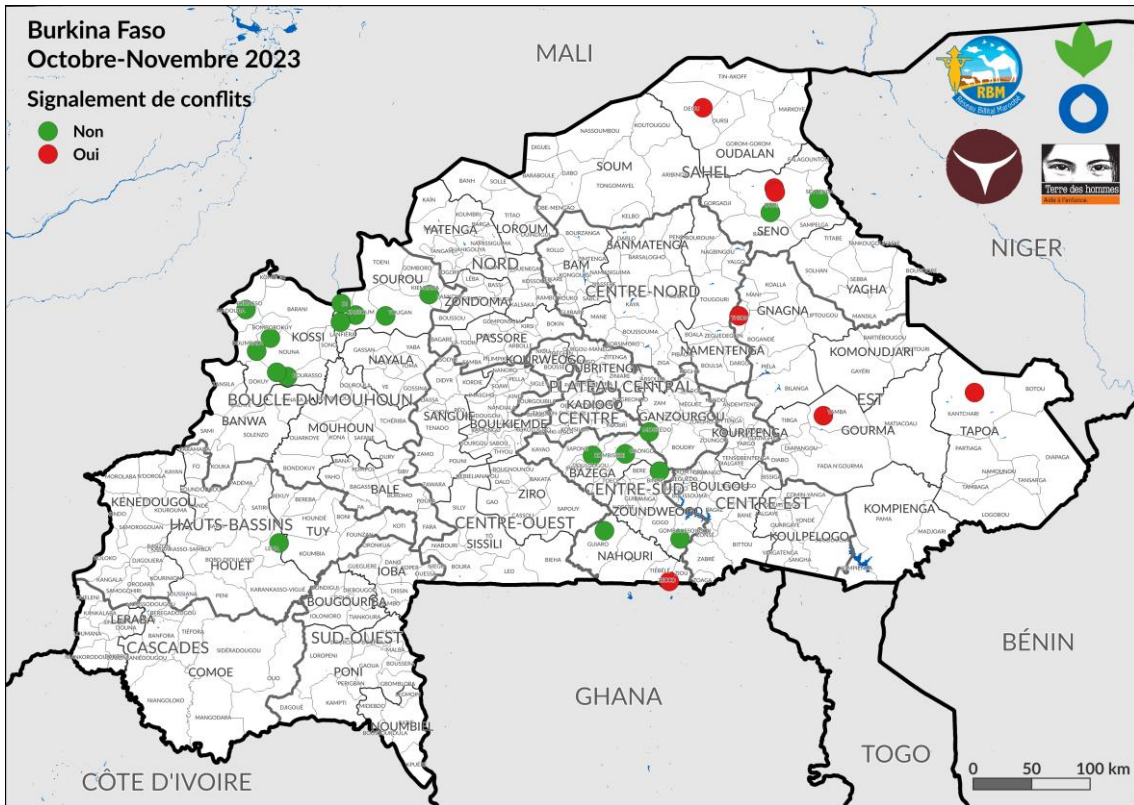


Figure 10 - Conflits signalés sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

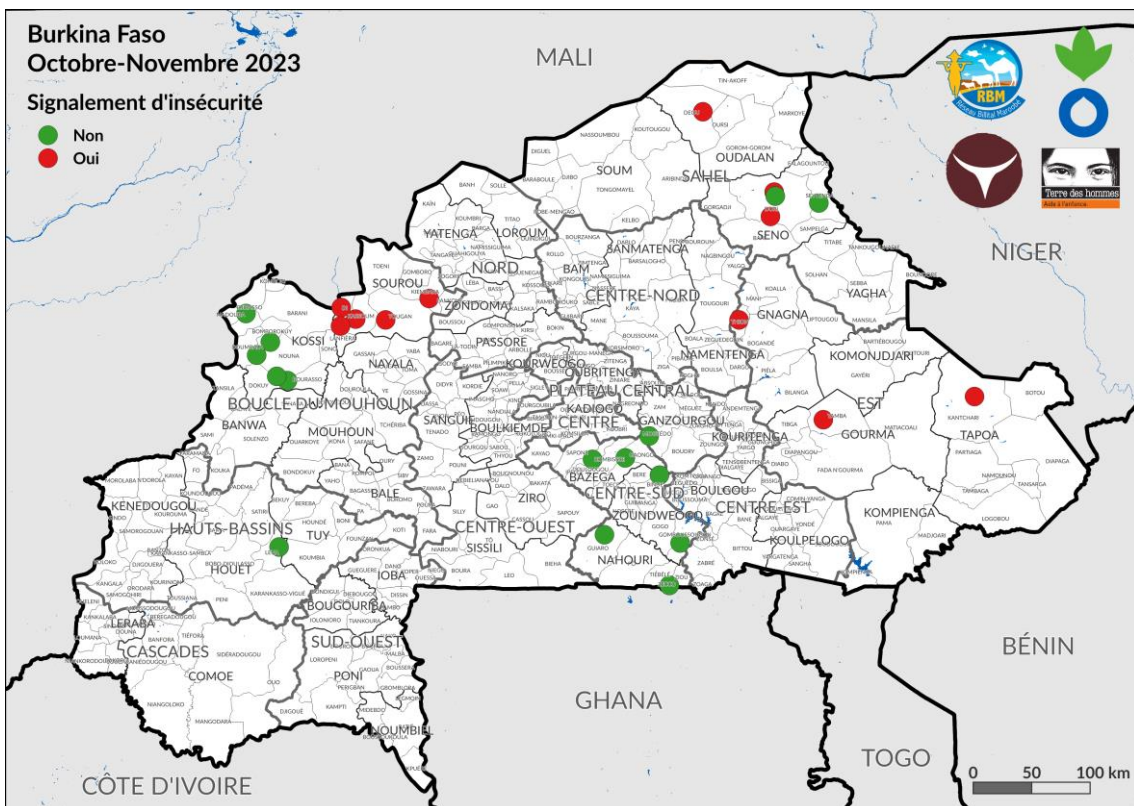


Figure 11 - Évènements d'insécurité signalés sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023



ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période d'octobre à novembre 2023, la tendance globale de l'état d'embonpoint des petits ruminants (Figure 12) ainsi que celui des gros ruminants (Figure 13) est bon. Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impactent directement l'état d'embonpoint des animaux, en dehors des maladies à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de transition (poste récolte) caractérisée par une disponibilité fourragère moyenne à suffisante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette période de bonne disponibilité des ressources pastorales, nous constatons un état d'embonpoint médiocre au niveau de certaines communes, notamment celles de Yamba à l'Est et de Lanfiéra dans la Boucle du Mouhoun. Cette situation s'explique par la restriction de la mobilité dans ces communes créant ainsi une forte zone de concentration autour des ressources pastorales disponibles. En comparaison avec la [période précédente](#), l'état d'embonpoint s'est maintenu, même si l'on observe une très légère dégradation par endroit. Le fourrage naturel est encore bien disponible partout. Néanmoins, cette situation va connaître une dégradation au courant des mois à venir.

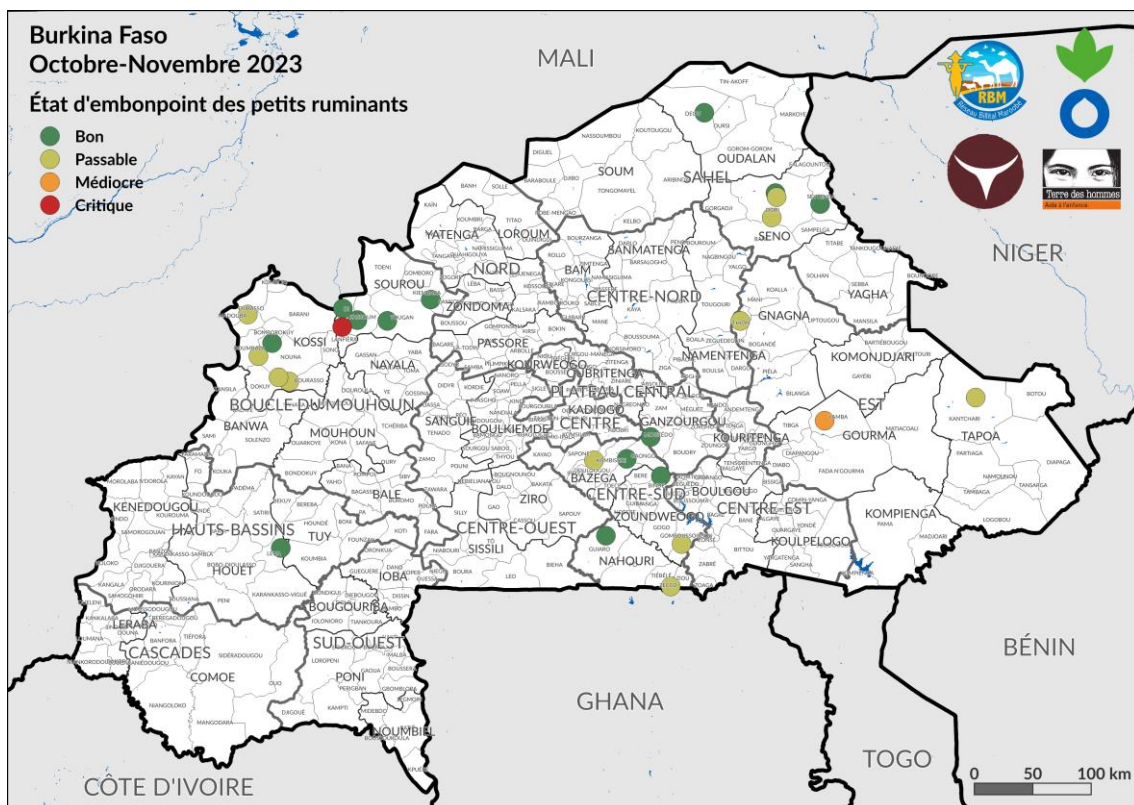


Figure 12 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

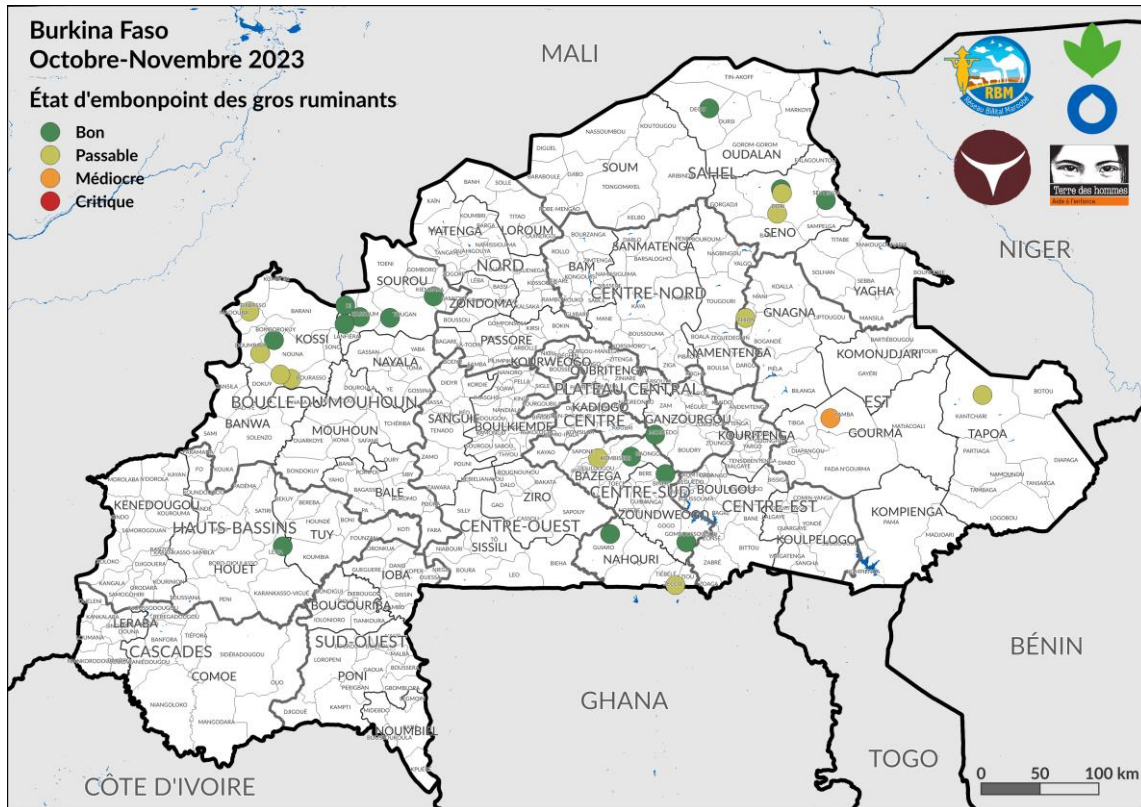


Figure 13 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

Des cas de maladies animales ont été rapportés au niveau des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel et du Centre Sud. Les zones concernées sont Di, Kassoum, Kiembara, Thion, Dori, Deou, Mogtédo et Zecco (Figure 14). Ces maladies ont provoqué des mortalités au niveau des communes de Kiembara et de Kassoum dans la Boucle du Mouhoun et Thion à l'Est. En effet, le service vétérinaire privé de proximité (SVPP) mis en place par certains partenaires dont VSF-B dans certaines régions d'observation, offre une aide aux éleveurs profitable à un moment marqué par le retrait des agents des services techniques de leur zone d'intervention du fait de l'insécurité. Les éleveurs peuvent encore compter sur les auxiliaires vétérinaires pour leur offrir les soins et l'accompagnement nécessaire.

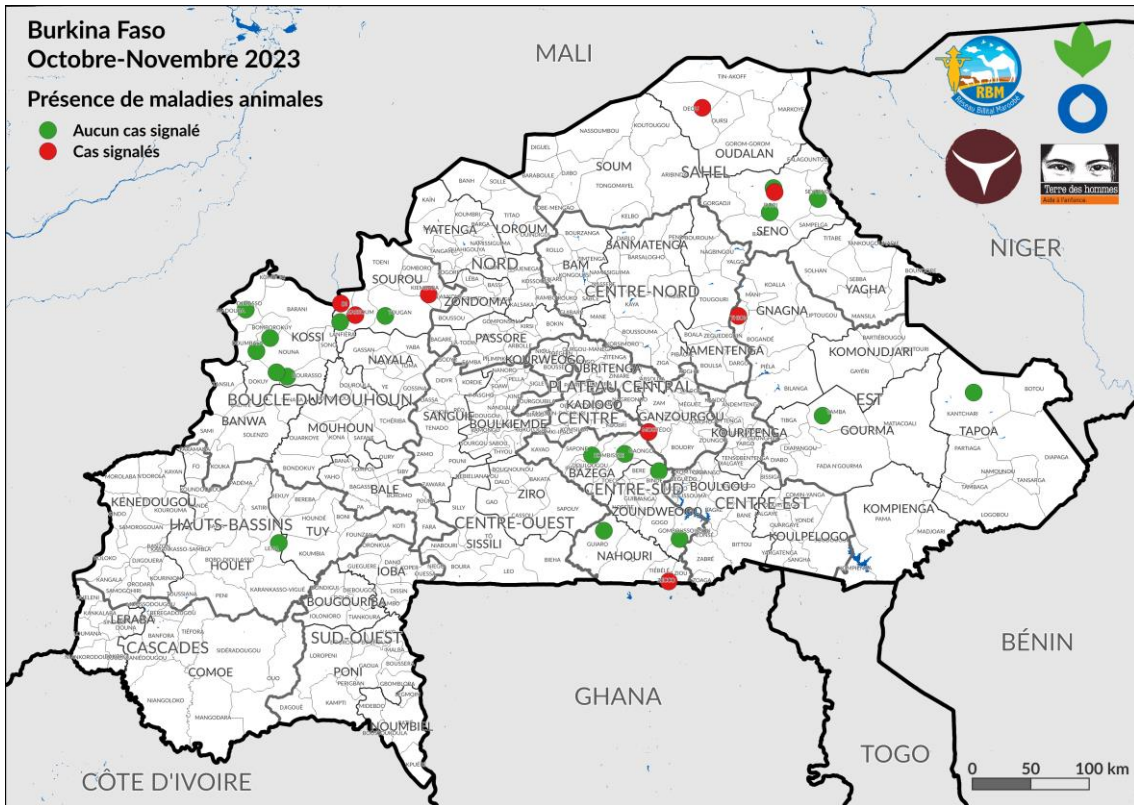


Figure 14 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

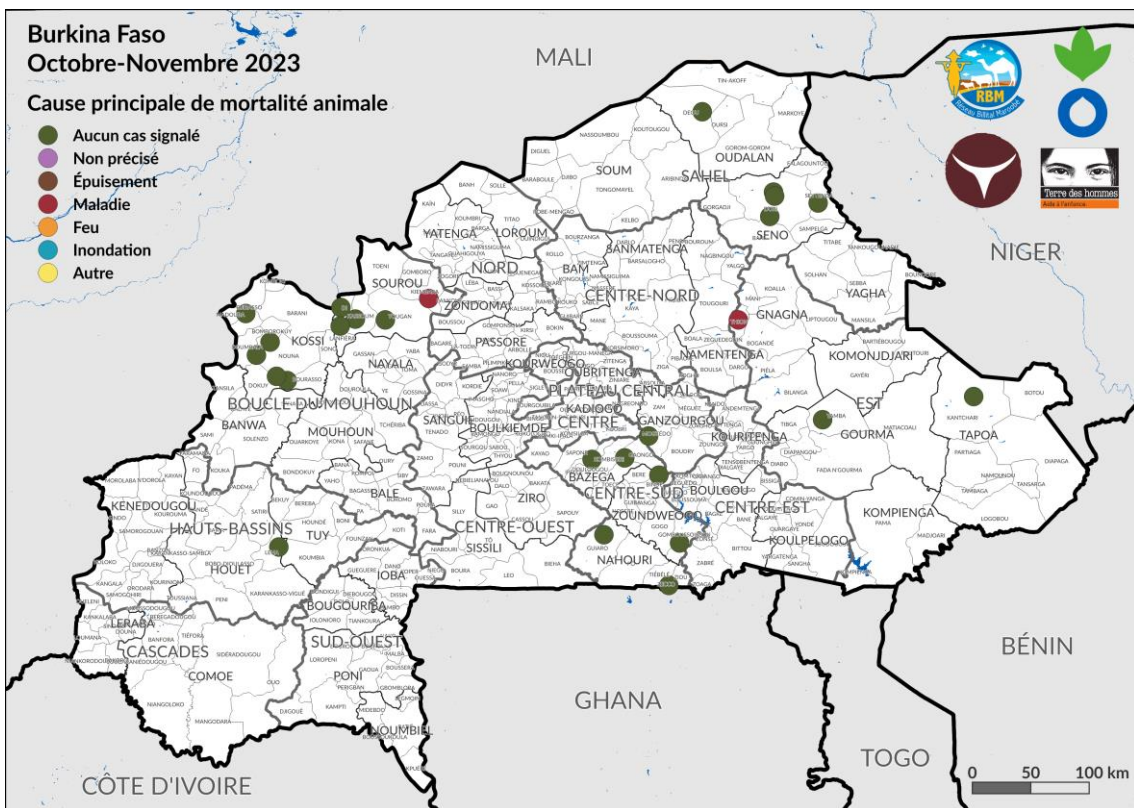


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023



ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

L'analyse des données relatives à l'accessibilité des marchés à bétail au niveau de zones suivies révèle que la très grande majorité des marchés ont été accessibles durant la période d'octobre à novembre 2023. On peut voir au niveau de la carte (figure 16) que 88% des marchés à bétails ont été accessibles durant la période considérée. Les marchés inaccessibles sont localisés au niveau des communes de Tougan dans la Boucle du Mouhoun, Deou au Sahel et Kantchari à l'Est. La raison principale de l'inaccessibilité des marchés est l'insécurité, en effet au regard de la situation sécuritaire assez préoccupante au niveau de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est, comme d'ailleurs dans d'autres régions, les lieux publics comme les marchés deviennent facilement inaccessibles. Ces endroits sont très souvent ciblés et des morts d'hommes ou des enlèvements ont lieu très régulièrement.

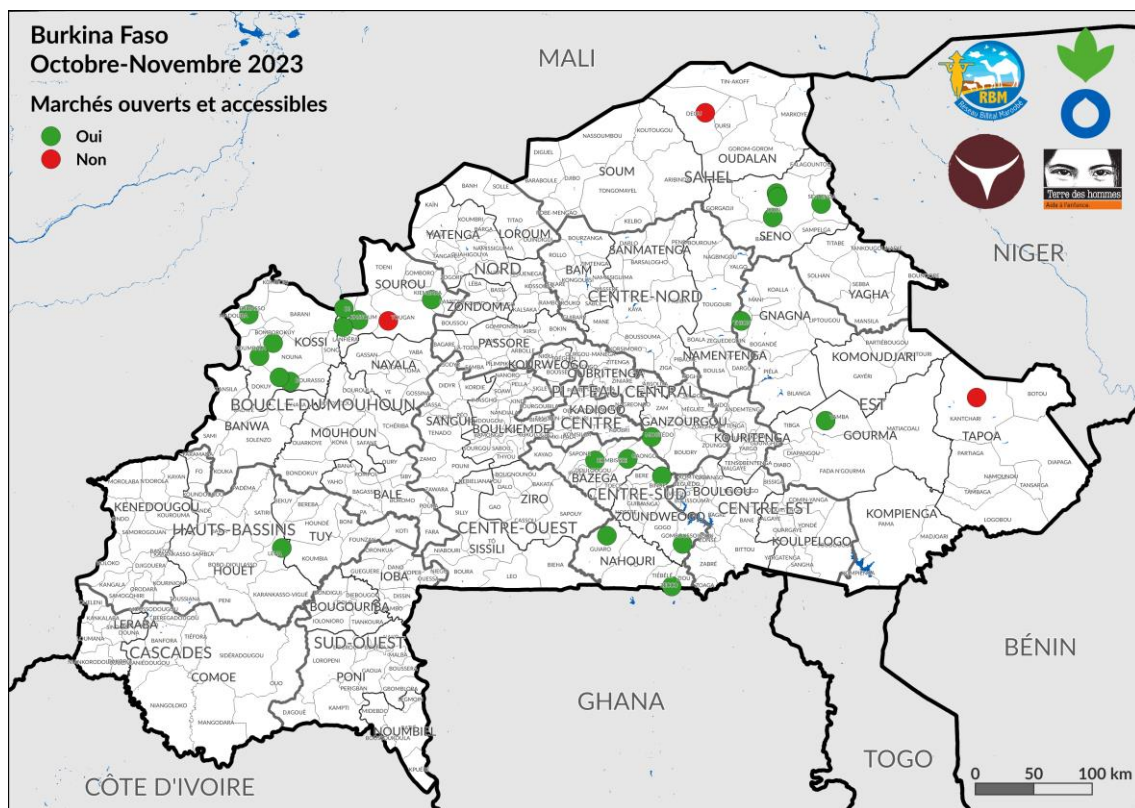


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

L'analyse de la disponibilité des aliments du bétails (compléments alimentaires : SPAI) a révélé que 31% des localités suivies ont déclaré une pénurie d'aliments du bétail durant la période d'octobre à novembre 2023 (Figure 18). La pénurie a été enregistrée au niveau des cinq régions (Sahel, Boucle du Mouhoun, Est, Centre Sud et Hauts Bassins). En plus de l'indisponibilité, il faudra également ajouter la cherté des prix qui complexifient l'accès aux éleveurs. Cette situation s'explique en cette période par l'inaccessibilité des zones de production par les commerçants d'aliment de bétail ainsi que par l'utilisation additionnelle des éleveurs sédentaires en complément alimentaire. La restriction de la mobilité du bétail accroît la demande en complément alimentaire.



Durant la même période, des appuis divers ont été octroyés aux éleveurs notamment pour leur moyen d'existence et également contribuer à la récheptélisation (Figure 17). On a constaté durant cette période la distribution et la vente d'aliment bétail à prix social dans les communes de Bomborokuy dans la Boucle du Mouhoun, Mogtédo dans le Plateau Central. l'organisation de campagnes de vaccination au profil des petits et gros ruminants a également été enregistrée dans les communes de Dori, Oursi au Sahel, Kassoum, Di, Kiembara, Nouna dans la Boucle du Mouhoun, Bindé dans le Centre Sud. Particulièrement, dans la commune de Dori, les éleveurs déplacés ont pu bénéficier d'appui divers notamment la dotation en cheptel (petits et gros ruminants) pour certains ménages vulnérables, la dotation en produit alimentaire, etc.

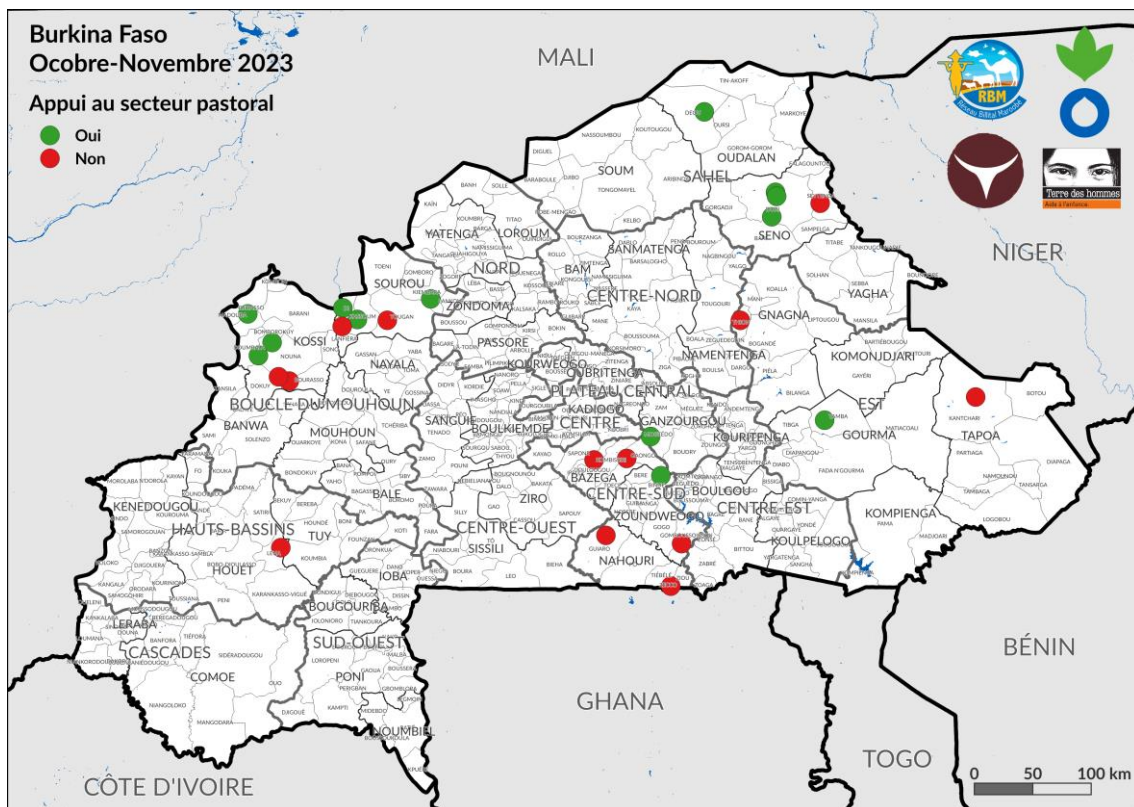


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023

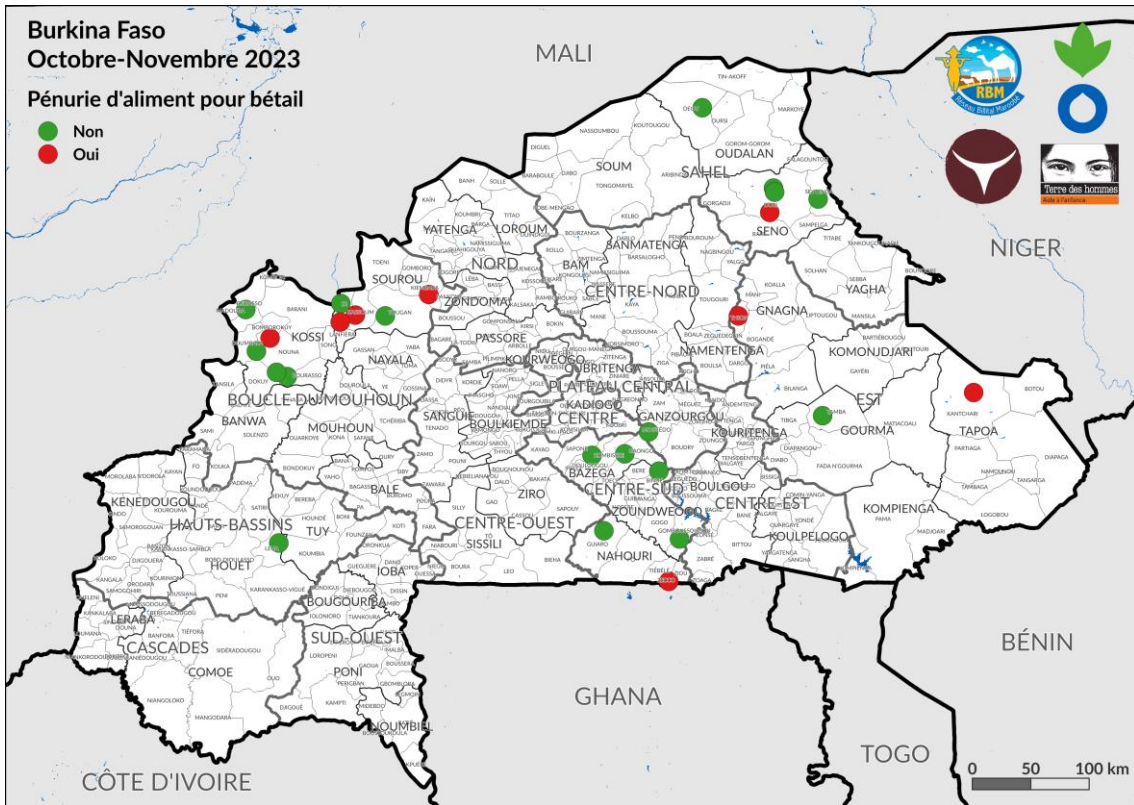


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée sur le Burkina Faso entre octobre et novembre 2023



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse d'octobre à novembre 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période d'octobre à novembre 2023

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
			Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Bomborokuy	21 000	41 250	600	500	500		42	83
		Djibasso	25 000	55 000	500	200	225	260	111	244
		Nouna	26 250	42 500	467	300	300	283	88	142
	Sourou	Di	25 000	32 000	400	150	125	300	200	256
		Kassoum	9 000	40 000	500	210	190	250	47	211
		Kiembara	15 000	35 000	500	250	200	250	75	175
		Lanfiéra	17 500	35 000	475	350	200	400	88	175
Tougan	18 000	65 000	450	250	250	300	72	260		
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	15 000	35 000	500	250	200	260	75	175
		Gaongo	40 000	80 000	500	300	200	250	200	400
	Nahouri	Guiaro	15 000	50 000	500	350	150	400	100	333
		Ziou	28 000	36 000	450	225	200		140	180
	Zoundwéogo	Bindé	17 500	60 000	420	275	200	300	88	300
		Gomboussougo	15 000	65 000	500	125	125	250	120	520
Est	Gnagna	Thion	30 000	75 000	500	400	350	500	86	214
	Gourma	Yamba	43 750	57 500	650	238	213	225	206	271
	Tapoa	Kantchari	17 500	50 000	800	570	400		44	125
Hauts Bassins	Houet	Léna	20 000	65 000	400	250	125	250	160	520
Plateau Central	Ganzourgou	Mogtédo	20 000	60 000	500	200	175	300	114	343
Sahel	Oudalan	Oursi	15 000	22 500	500	325	300		50	75
	Seno	Dori	39 000	61 667	717	520	450	308	87	137
		Seytenga	32 500	70 000	575	450	400	350	81	175

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une baisse des prix des caprins et des prix des ovins (Tableau 2 et Tableau 3) comparativement à la période bimestrielle précédente. Concernant le prix des caprins, à l'exception des provinces de Kossi, Oudalan, Gnagna et Nahouri toutes les autres provinces ont enregistré une baisse du prix. Quant aux ovins, la tendance à la baisse a été enregistrée dans la quasi-totalité des marchés suivis à l'exception des provinces de la Kossi, Bazèga, Nahouri et Zoundwéogo.

Le sorgho contrairement à l'aliments pour bétail a connu une baisse des prix comparativement à la période bimestrielle précédente (tableaux 4 et 5). Si des hausses de prix ont été enregistrées au niveau de la province de Kossi pour ce qui concerne le sorgho, la tendance globale a été à la baisse. Cependant les prix de l'aliment pour bétail sont à la hausse à l'exception des provinces de Seno, Kossi et Zoundwéogo. Cette période coïncide avec la période des récoltes ce qui va entraîner dans les mois à venir une baisse des prix des céréales et une meilleure disponibilité des produits alimentaires.

Globalement, exceptés les prix de l'aliment bétail en hausse, les prix des petits ruminants et des céréales ont connu une baisse. La baisse du prix des céréales s'explique par la fin des récoltes. Concernant les prix des petits ruminants, cette baisse peut s'expliquer par



la situation sécuritaire et la faible demande dans les zones difficiles d'accès. Les zones à fort défis sécuritaire sont de plus en plus difficiles d'accès aux transporteurs. Beaucoup de marchés à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés.

La situation sécuritaire provoquant un nombre élevé de personnes déplacées internes a fortement réduit la production agricole dans de nombreuses zones. La situation alimentaire reste préoccupante malgré la fin des récoltes et des interventions humanitaires. En comparaison avec **l'année précédente à la même période**, les prix des céréales sont restés statique.

Les termes de l'échange bouc contre sorgho ont été légèrement en défaveurs des éleveurs (Tableau 1) malgré la baisse des prix des céréales. Les prix des céréales sont toujours élevés du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à **l'année précédente**. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction par les autorités des cultures hautes dont les tiges de plus de 2 mètres permettent au GANE de se dissimuler.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	24 625	23 500	+5	27 000	-9
	Sourou	16 900	17 350	-3	21 500	-21
Centre Sud	Bazèga	27 500	27 500	0	23 500	+17
	Nahouri	21 500	21 250	+1	23 000	-7
	Zoundwéogo	16 250	20 750	-22	13 875	+17
Est	Gnagna	30 000	28 500	+5	26 000	+15
	Gourma	43 750	55 000	-20	26 500	+65
	Tapoa	17 500	20 000	-13	12 500	+40
Hauts Bassins	Houet	20 000	20 000	0	17 500	+14
Plateau Central	Ganzourgou	20 000	20 000	0		
Sahel	Oudalan	15 000	12 500	+20	17 500	-14
	Seno	37 375	41 188	-9	41 000	-9

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	45 313	41 500	+9	47 750	-5
	Sourou	41 400	42 400	-2	54 500	-24
Centre Sud	Bazèga	57 500	50 000	+15	42 500	+35
	Nahouri	43 000	42 000	+2	56 250	-24
	Zoundwéogo	62 500	58 125	+8	37 500	+67
Est	Gnagna	75 000	102 500	-27	82 500	-9
	Gourma	57 500	68 750	-16	51 667	+11
	Tapoa	50 000	50 000	0	22 500	+122
Hauts Bassins	Houet	65 000	65 000	0	60 000	+8
Plateau Central	Ganzourgou	60 000	60 000	0		
Sahel	Oudalan	22 500	22 500	0	22 500	0
	Seno	63 750	67 500	-6	62 500	+2

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	500	488	+3		
	Sourou	465	465	0		
Centre Sud	Bazèga	500	500	0		
	Nahouri	475	475	0		
	Zoundwéogo	460	460	0		
Est	Gnagna	500	425	+18		
	Gourma	650	450	+44		
	Tapoa	800	600	+33		
Hauts Bassins	Houet	400	500	-20		
Plateau Central	Ganzourgou	500	500	0		
Sahel	Oudalan	500	500	0		
	Seno	681	663	+3		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	325	296	+10		
	Sourou	242	260	-7		
Centre Sud	Bazèga	275	275	0		
	Nahouri	288	351	-18		
	Zoundwéogo	200	228	-12		
Est	Gnagna	400	400	0		
	Gourma	238	250	-5		
	Tapoa	570	750	-24		
Hauts Bassins	Houet	250	250	0		
Plateau Central	Ganzourgou	200	200	0		
Sahel	Oudalan	325	300	+8		
	Seno	503	525	-4		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	331	292	+14	319	+4
	Sourou	193	212	-9	224	-14
Centre Sud	Bazèga	200	200	0	242	-17
	Nahouri	175	200	-13	225	-22
	Zoundwéogo	163	170	-4	175	-7
Est	Gnagna	350	350	0	375	-7
	Gourma	213	225	-6	289	-27
	Tapoa	400	700	-43	425	-6
Hauts Bassins	Houet	125	175	-29	150	-17
Plateau Central	Ganzourgou	175	200	-13		
Sahel	Oudalan	300	300	0	213	+41
	Seno	438	478	-8	463	-5

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Oct-Nov 2023 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	278	298	-7	317	-12
	Sourou	300	293	+3	255	+18
Centre Sud	Bazèga	255	250	+2	225	+13
	Nahouri	400	400	0	313	+28
	Zoundwéogo	275	300	-8	238	+16
Est	Gnagna	500	350	+43	275	+82
	Gourma	225	168	+34	167	+35
	Tapoa		350		160	
Hauts Bassins	Houet	250	250	0	250	0
Plateau Central	Ganzourgou	300	300	0		
Sahel	Oudalan					
	Seno	319	347	-8	205	+55

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Province	Oct-Nov 2023 (kg/tête)	Août-Sep. 2023 (kg/tête)	Variation (%)	Oct-Nov 2022 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	74	81	-8	85	-12
	Sourou	88	82	+7	96	-9
Centre Sud	Bazèga	138	138	0	97	+41
	Nahouri	123	106	+16	102	+20
	Zoundwéogo	100	122	-18	79	+26
Est	Gnagna	86	81	+5	69	+24
	Gourma	206	244	-16	92	+125
	Tapoa	44	29	+53	29	+49
Hauts Bassins	Houet	160	114	+40	117	+37
Plateau Central	Ganzourgou	114	100	+14		
Sahel	Oudalan	50	42	+20	82	-39
	Seno	85	86	-1	89	-4

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'assistance humanitaire au profit des éleveurs
- Mettre à la disposition des éleveurs l'aliment du bétail à prix social
- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Animer des débats informés sur la cohésion sociale
- Conduire des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique autour des ressources pastorales
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – checibrahimaouattara@gmail.com
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – y.ouattara@vsf-belgium.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LEVY Clara (ACF – ROWCA) – clevy@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.

